

Récit d'accident

TOILAGE MANUEL SUR UN TOUR CONVENTIONNEL



Circonstances

Le salarié expérimenté est tourneur de métier.

Au moment de l'accident, la victime souhaite enlever les restes de colle d'une étiquette sur une pièce en toilage la surface de cette dernière à l'aide du tour conventionnel et d'une bande abrasive.

La victime bride la pièce dans le mandrin puis met en route le tour.

A l'aide de la bande abrasive, elle commence l'opération de toilage en tenant fermement la bande émeri entre ses deux mains gantées.

Un gant se retrouve progressivement pris entre la toile et la pièce en rotation.

La victime parvient à arrêter le tour en intervenant sur le frein via la pédale et à retirer sa main. L'arrêt du tour est progressif.

Conséquences

L'effort de la victime pour s'extraire de cette situation a eu comme effet un étirement de l'index droit, engendrant un arrachement osseux.

Causes probables

Opération réalisée manuellement à proximité d'une pièce en rotation :

- Pratique inhabituelle pour enlever l'étiquette sur la portée : habituellement le retrait se fait via essuyage,
- Toilage en tenant la bande abrasive à la main sur une pièce en rotation.

Facteurs aggravants :

- Port de gants et tenue de la toile à la main,
- Vitesse de freinage du tour lente.

Les principes généraux de prévention

2 Évaluer les risques

- Identifier pour chaque opération de toilage résiduelle, la solution retenue. Évaluer la conformité des solutions retenues.
- S'assurer de la conformité des équipements de travail utilisés pour l'opération de toilage en se faisant accompagner par un organisme compétent : par exemple parc de tours (*les tours à commandes numériques peuvent être concernés*).

1 Éviter les risques

- Recenser les opérations de toilage en s'appuyant sur des échanges avec les usineurs, identifier les motivations du recours à cette opération puis acter de la nécessité.
- Supprimer les opérations de toilage qui ne sont pas nécessaires : par exemple du toilage esthétique non impératif pour le client.

3 Combattre les risques à la source

- Agir en amont sur la cause de pollution de la surface à toiler : par exemple supprimer l'étiquette de marquage au profit d'un procédé d'impression sur la pièce.

4 Adapter le travail à l'homme

- S'assurer que le procédé de toilage mis en œuvre permette une installation rapide et aisée. Par exemple : mise à disposition de l'énergie électrique au poste pour un outil de toilage électrique.

9 Donner les instructions appropriées

- Une fois définies les conditions de réalisation des opérations de toilage résiduelles (*type de pièce, moyens dédiés...*) : former et habiliter les personnes autorisées. Maintenir formé ce personnel par un système de recyclage.
- Mettre en place une fiche de poste sur laquelle sont notifiés, de manière non exhaustive : l'interdiction de toilage manuel, l'interdiction du port de gants, vêtements amples, bijoux, cheveux détachés et la restriction de réalisation de l'opération aux personnes habilitées.

5 Tenir compte de l'évolution de la technique

- Se rapprocher des interlocuteurs en prévention des risques professionnels pour connaître les solutions alternatives à la pratique du toilage manuel.

8 Prendre les mesures collectives

- Restreindre l'accès aux équipements de travail aux personnes habilitées en mobilisant un système de clés, badge...

7 Planifier la prévention

- Intégrer un suivi préventif du parc machine concerné par les opérations de toilage : par exemple vérification des plaquettes de freinage d'un tour.

Recours
à une
opération
de toilage

Pour aller
plus loin

- Ameli - [Recommandation R496 : "Opérations de toilage sur tours horizontaux"](#)
- INRS - [ED 6243 "Toilage sur tours horizontaux - comment travailler en sécurité"](#)
- Carsat Pays de la Loire : ["Le Toilage manuel sur tour"](#)
- Carsat Pays de la Loire : ["Tour horizontal - Fiche repère n°1"](#)